



## Procès-verbal n°17 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	02/12/22
À :	10h
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Fatiha BADAoui Mrs Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE ,Sauveur ROMAGNOLE
Absents excusés :	

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).**

### Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 16 de la réunion du 25/11/2022.

### Championnat U12/U13

#### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**

#### RAPPEL POUR LA PHASE 2

**D1 (ph.2) : 5 poules de 6 (30 Equipes)**

Les 1ers joueront en Inter District avec l'Hérault.

(Si le 1er de la poule ne peut monter cela sera le 2ème de la poule qui montera en Inter District).

Les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> des poules seront relégués en D2 (10 Equipes )

**D2 (ph.2) : 5 poules de 6 (30 Equipes) Les 1er et 2ème des poules monteront en D1 (10 Equipes)**

Les 6ème et 7ème des poules seront relégués en D3 (10 Equipes)

**D3 (ph.2) : 5 poules de 6 Equipes si possible Les 1ers de chaque poule monteront en D2**

(1 montée par poule seulement : 5 Equipes)

#### Retour CSR :

Match n° 25048457 : ET. S. THEZIERS 1 – SAINT GILLES AEC 2 du 19/11/2022 (match reporté du 24/09/2022)

Forfait de AEC St Gilles : 30€



## **U12/U13 : SP ALESIEN DERNIER RAPPEL**

Nous vous rappelons que vous devez nous communiquer une installation avant le SAMEDI 10 DECEMBRE 2022.

Dans le cas contraire, la Commission vous retirera des compétitions « FOOTBALL ANIMATIONS » Voir article 60 DES RG du District.

### **INTER DISTRICT U12/U13**

Dates INTER DISTRICT U12/U13 – 5 Equipes du Gard/Lozère Qualifiées

14-21-28 Janvier / 4 Février / 11-18-25 Mars / 15 Avril / 15 Mai

Les rencontres se joueront le samedi après-midi à partir de 14h30 ou le matin après accord des clubs.

### **FESTIVAL PITCH U13**

**2em Tour FESTIVAL PITCH : SAMEDI 4 FEVRIER 2023 à 9h30**

### **Championnat U12**

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTEE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

*En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.*

### **CHALLENGE JEAN-PIERRE ROUX U12**

**Equipes Qualifiées (16) pour la FINALE Jean Pierre ROUX qui aura lieux le Samedi 20 mai 2023 à Vauvert**

Beaucaire jonq 11 – Ales 11 – Nimes Ol 11 – Manduel 11 – Mas de Mingue 11 – Calvisson Vaunage 11  
Rousson 11 – Vezénobres 11 – Marguerittes 11 – Bagnols Pont 11 – Ent Uzes Ol 12 – Efc Beaucaire 11  
N Gazelec 11 - S Levant 11 – Vergeze 11 – Laudun 11

### **INTER DISTRICT U12**

Dates INTER DISTRICT U12– 5 Equipes du Gard/Lozère Qualifiées

14-21-28 Janvier / 4 Février / 11-18-25 Mars / 15 Avril / 15 Mai

Les rencontres se joueront le samedi après-midi à partir de 14h30 ou le matin après accord des clubs.



**ATTENTION** : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District. :

- Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**
- Non-respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**
- Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

**POUR INFO:**

**TROP DE CLUB CONTACTE LE DISTRICT ET LA COMMISSION POUR DES CHANGEMENTS DE PLATEAUX APRES PARUTION DES RENCONTRES SUR LE SITE DU DISTRICT.**

**POUR LES PROCHAINES ROTATION:**

**APRES PARUTION DES PLATEAUX AUCUN CHANGEMENTS NE SERA FAIT.**

**FUTSAL U10 le SAMEDI 10 DECEMBRE à BOUILLARGUES**

( inscription sur le site du District )

**Futsal U11 à Bouillargues du 26/11**

**17 Equipes présentes ( 140 enfants ) au Futsal à Bouillargues, organisé par FFF et le District Gard/Lozère , la commission Foot Animation remercie :**

Mr. Lionel ROCHETTE, C.T.D. D.A.P. Mr Nabil ZERFAOUI de la Commission Technique, Mme Elisabeth COLLAVOLI de la Commission des Arbitres, ainsi que les 4 arbitres présents, Mrs Didier CASANADA et Denis LASGOUTE de la Commission Foot Animation, Remerciement aussi les éducateurs et les parents des clubs présents pour cette manifestation.

**ATTENTION** : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

- Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**
- Non-respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**
- Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

**La Commission retire en U8 PL 8 le club ES Aramonaise n'a pas validé son bureau et n'a aucune licence en U8**

**La coupe Gardoise U12/U13 F se jouera le samedi 10 Décembre**

Pour la Phase 2 les 6 équipes U12/U13 F seront intégrées en D3 avec les Garçons

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

Le Président  
Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance  
Nadine GRECO